

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 18 FEVRIER 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq,
le dix-huit février,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 12 février 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 3

Excusés non représentés : 4

Absents : 0

Votants : 27

PRESENTS : M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, Mme JOLIVET, M. MARCEAU, M. MARCON, M. MASSARDIER, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON

EXCUSES REPRESENTES :

M. MOLLE : Pouvoir donné à Mme PRADIER
Mme JANISSET : Pouvoir donné à M. VALEYRE
Mme BENABDESLAM : Pouvoir donné à M. RIVET

EXCUSES :

Mme ADJERIOU
M. BLANCHARD
Mme TARERAT
Mme REYNAUD

n° 20250218_D_011

Commission :
Bâtiments – Voiries -
SIG

**Objet : Infogérance
du système
informatique de la
Communauté de
Communes Loire
Semène : Avenant
n°3 au marché**

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Vice-Président en charge de la commission Bâtiments – Voiries - SIG propose au Conseil Communautaire de bien vouloir approuver l'avenant n°3 au marché infogérance du système informatique de la Communauté de Communes Loire Semène.

Détail de l'avenant :

Montant du marché :

- Taux de la TVA :	20 %
- Montant HT :	38 780,00 €
- Montant TTC :	46 536,00 €

Détail de l'avenant proposé (cout annuel HT):

- Mise en place des sauvegardes de la messagerie Microsoft 365	4 032,00 €
- Ajout Licence Veeam de sauvegarde des Machines Virtuelles du serveur	996,00 €

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :	20 %
- Montant HT :	+ 5 028,00 €
- Montant TTC :	+ 6 033,60 €
- % d'écart introduit par l'avenant :	+ 12.97 %

Montant du marché après avenant :

- Taux de la TVA :	20 %
- Montant HT :	43 808,00 €
- Montant TTC :	52 569,60 €

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

AR Prefecture

043-244301131-20250218-20250218_D_011-DE
Reçu le 25/02/2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Approuve l'avenant n°3 (+ 5 028,00 € HT) au marché infogérance du système informatique de la Communauté de Communes Loire Semène,
- Autorise Monsieur le Président à signer ledit avenant.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

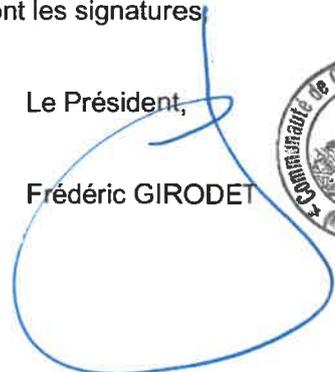
Le Secrétaire de séance

François MARCEAU



Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20250218-20250218_D_011-DE
Reçu le 25/02/2025